Acte de mariage de ENJELVIN Jacques et JAMMES Marie [198]x[199]

L'an mil sept cent quatre-vingt, et le vingt-cinquième du mois de janvier, Jacques ENJELVIN, fils légitime à feu autre Jacques, et de Catherine LAURANTS, habitant au lieu de Bergougnioux, et Marie JAMMES, fille légitime à défunt Antoine, et de défunte Marianne ENJELVIN, habitante du Vesières, le tout en cette paroisse, ont reçu la bénédiction nuptiale, qui leur a été donnée de notre consentement par Monsieur l'abbé Dominique COUSTON, prêtre et chanoine de cette ville, les dites parties ayant été publiées, sans opposition, dans notre église pendant les messes paroissiales, du neuvième, seizième et vingt troisième du présent mois. Ont été présents à ladite bénédiction Médard MOLINIER, de Saugues, Pierre PIC, du lieu de Recoux, soussignés avec Monsieur COUSTON; Pierre BLANC et Louis LANGES restant au Bergougnioux, et Jean Pierre VERNET de Saugues qui, requis de signer, on dit ne savoir ainsi que les deux époux.